

Accueil de loisirs 10/17 ans

(Pour les préados 10/13 ans et les ados 14/17 ans)

PROJET PEDAGOGIQUE

**VACANCES SCOLAIRES
2020/2021**

Au local jeunes
40-42, rue du 14 juillet
69220 Belleville

(Avec local supplémentaire à la salle « Marc Julien »,
Place Morillon - 69220 Belleville)

Organisateur :
Centre Social de Belleville
28, bld Joseph Rosselli
69220 Belleville
04 74 06 49 80
jeunesse@csbelleville.com

L'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs reçoit les jeunes âgés de **10 à 13 ans** et de **14 à 17 ans**, habitants les communes de Belleville, St Jean d'Ardières, Taponas (trois communes signataires du Contrat Enfance Jeunesse).

Il se veut ouvert à tous, sans distinction sociale, culturelle ou ethnique.

Le diagnostic du **Projet social 2013/2016** (NB : celui-ci est prolongé **jusqu'en 2019**), a soulevé des préoccupations autour de l'accueil des préadolescents. En effet, les familles adhérentes ont pointé leurs difficultés lorsque leur enfant atteint l'âge de la préadolescence : trop grand pour s'inscrire aux animations de loisirs du secteur enfants et encore trop petit pour participer aux animations de loisirs du secteur jeunes. De plus les formules, les horaires et les contenus pédagogiques sont différents entre les deux secteurs.

Pour répondre à cette problématique, l'association a posé un axe de travail dans le nouveau projet social qui concerne la « jeunesse » et une de ses orientations est « d'accueillir les 10-13 ans des trois communes en adaptant notre offre de loisirs ».

Le secteur jeunes a pour mission de concevoir **un accueil spécifique des préados au sein de l'accueil de loisirs existant (11/17 ans)**.

Depuis l'été 2013, le secteur jeune met en œuvre cette orientation de travail **à travers un accueil de loisirs unique** durant les périodes de vacances scolaires, distinguant plus nettement les particularités du développement physique et psychologique des préadolescents de celles des adolescents. Les notions de cadre, de projets d'animations, de cohésion d'équipe sont à réfléchir lors des réunions de préparation.

L'évolution du projet pédagogique se porte plus particulièrement sur :

- la tranche d'âge : un accueil de loisirs **10/17 ans** au lieu de **11/17 ans**,
- le **type d'animation** en fonction de la tranche d'âge en identifiant plus spécifiquement les animations des 10/13 ans et celles des 14/17 ans : proposition de deux programmes d'activités,
- **l'amplitude d'ouverture** plus importante pour faciliter l'accueil des préados (de 8h à 18h) dont les parents travaillent,
- **l'accueil en journée sans repas** où la famille fournit le déjeuner comme lors des sorties journées.

Dans une démarche d'Education Populaire, notre accueil a pour but **d'offrir des temps de loisirs partagés et participatifs** où les préadolescents et les adolescents ont une place centrale.

Nous prenons en compte **les particularités liées au stade du développement de l'enfant**.

Notre accompagnement auprès :

- *des 10 à 13 ans* est de les inscrire dans une démarche de projet propre à cette tranche d'âge et de leur offrir une légitimité au sein du centre social.

Notre but éducatif est de créer autour du jeune, un contexte favorisant l'autonomisation en le rendant acteur de ses loisirs.

- *des 14/17 ans* est d'élaborer avec les jeunes des animations de loisirs diverses et ludiques, adaptées à cette tranche d'âge, afin d'accompagner au mieux les adolescents dans la construction de leur personne, à devenir des adultes responsables et respectueux des valeurs morales.

L'accueil est organisé par le comité d'animation du Centre social de Belleville et agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Social.

L'encadrement est assuré par une équipe pédagogique qualifiée qui répond aux objectifs opérationnels du projet social de l'association.

Durant les vacances scolaires 2020/2021, l'accueil de loisirs ouvre ses portes :

- VACANCES D'AUTOMNE : du lundi 19/10/20 au vendredi 30/10/20, soit 10 jours de fonctionnement
- VACANCES DE NOËL : du lundi 21/12/20 au jeudi 31/12/20, soit 8 jours de fonctionnement
- VACANCES D'HIVER : du lundi 08/02/21 au vendredi 19/02/21, soit 10 jours de fonctionnement
- VACANCES DE PRINTEMPS : du lundi 12/04/21 au vendredi 23/04/21, soit 10 jours de fonctionnement
- VACANCES D'ETE : du mercredi 07/07/21 au vendredi 30/07/21, soit 17 jours de fonctionnement

◆ **Le lieu d'accueil permanent :**

« **Centre ados** » local jeunes - 40-42, rue du 14 juillet - Belleville

(2 salles en rez-de-chaussée d'un immeuble mises à disposition par la mairie de Belleville ; d'autres associations sont utilisatrices du local à d'autres périodes et entreposent aussi leur matériel)

◆ Local supplémentaire :

« **La Passerelle** » - Salle « Marc Julien », place Morillon - Belleville
(Mise à disposition par la Mairie de Belleville)

◆ Les horaires :

Ils sont variables et conditionnés par le programme d'activités sur lequel sont précisés les horaires de départ et de retour des groupes.

◆ Les formules d'accueil :

En demi-journée : matin et/ou après-midi

En journée : le repas du midi n'est pas fourni et doit être prévu par les parents. Il est demandé aux animateurs de rester en présence du public et de partager le repas avec le groupe.

◆ Les modalités d'accueil :

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi, excepté les jours fériés.

Les préadolescents et adolescents sont inscrits au préalable par le parent (une fiche d'inscription).

La liste de présence est tenue par les animateurs ; ceux-ci vérifient que le jeune est bien inscrit sur le temps d'animation prévu.

Le jeune est tenu de participer du début jusqu'à la fin du temps d'accueil sauf cas exceptionnels comme un rdv médical (il devra alors fournir une autorisation parentale signée précisant l'heure de départ).

Toutefois, il arrive que, pendant les temps d'accueil, certains jeunes ou parents viennent rencontrer les animateurs pour demander des renseignements ou autre. Si un animateur est disponible, il prendra le temps d'être à l'écoute et de renseigner au mieux la personne concernée.

◆ Les inscriptions :

Afin de favoriser l'adhésion des jeunes à l'ensemble du programme d'animations proposé, l'équipe met en place un système d'inscription où le jeune a le choix de s'inscrire à ses activités préférées tout en variant le type d'activités : exemple une sortie + une animation « x ».

Ce système d'inscription permet à l'équipe :

- . d'avoir une meilleure connaissance du jeune,
- . de donner la possibilité à tous de bénéficier des animations en sortie, très convoitées par les jeunes,
- . de faire découvrir d'autres animations toutes aussi ludiques que les « activités » dites de consommation,

Les familles doivent signer et remplir la fiche d'inscription de leur enfant auprès de la directrice de l'accueil de loisirs ou des animateurs.

Le programme des activités est diffusé en interne (mailing familles, affichage) comme en externe par mail ou en déposant des flyers au sein des établissements (Collège, Mairies, bibliothèque, MDR, affichages dans les allées OPAC du quartier...) avant le démarrage.

Documents à fournir pour toute participation aux animations :

- Remplir et signer la fiche sanitaire (par les parents)
- Remplir et signer la fiche de renseignement individuelle enfant
- Photocopie des vaccins à jour (ou amener le carnet de vaccinations)
- Numéro d'allocataire CAF ou MSA permettant de définir la tranche tarifaire de la famille

◆ Les tarifs :

Ils sont variés en fonction du type d'animation, activités Passerelle ou Centre ados. Ils prennent en compte le quotient familial de la famille.

Les règlements sont encaissés par la secrétaire d'accueil du centre social.

Le remboursement est autorisé en cas d'absence justifiée sur présentation d'un certificat médical ou autre.

◆ Equipe pédagogique :

Une directrice diplômée DEJEPS et BAFD (*comprise dans l'encadrement*)

2 Adjointes diplômées BPJEPS LTP

3 animateurs : 1 BAFA + 1 BEPJEPS stagiaire + 1 non diplômé

***NB :** le service d'entretien des locaux est effectué par un agent employé par l'association et un agent municipal.*

◆ Les intentions éducatives :

Même s'il n'existe pas de projet éducatif au sein de la structure, notre action se basera, en lien avec les orientations du projet social sur les objectifs généraux suivants :

- favoriser l'apprentissage et l'accès des jeunes à leur autonomie,
- contribuer à l'apprentissage de la responsabilité et du respect, et à la pratique de la solidarité.

Ces objectifs seront développés au travers de projets à caractère social, culturel, éducatif et sportif.

Le public préados/ados accueilli

• Les caractéristiques du public accueilli :

Les jeunes sont issus essentiellement des communes de Belleville, St Jean d'Ardières et Taponas (communes signataires du Contrat Enfance Jeunesse).

Ils proviennent à 70% de Belleville.

L'implantation du local, aux pieds d'immeubles, dans le quartier d'Aiguerande-Peillon à Belleville contribue à la provenance majoritaire des jeunes habitants le quartier.

Cependant, le visage du public a changé depuis ces quatre dernières années avec l'arrivée massive d'une nouvelle population issue de l'agglomération lyonnaise. D'autres jeunes provenant des nouvelles constructions de lotissement sur Belleville et St Jean d'Ardières fréquentent l'accueil.

De plus, depuis l'été 2013, la restructuration interne de l'accueil avec les spécificités de « La Passerelle 10-13 ans » répond aux attentes et besoins des familles de l'intercommunalité.

Les caractéristiques du public de l'accueil de loisirs jeunes ont donc évolué et s'ouvrent davantage sur une mixité sociale et culturelle.

Les jeunes sont âgés de 10 à 17 ans, répartis, suivant le type d'activité, en groupe d'âge homogène : **les préadolescents de 10 à 13 ans** et **les adolescents de 14 à 17 ans**. Cependant, ils participent à des animations communes pour favoriser l'appartenance à l'unité d'un seul groupe.

Le groupe est mixte, même si les garçons sont en majorité ; ils représentent 70% du public.

La tranche d'âge prédominante est celle des collégiens, les 11-14 ans. Les plus grands, les 15-17 ans, sont moins en demande d'activités et plus dans une relation d'échanges, de dialogue avec les animateurs, d'accompagnement de projets.

• Le public préadolescent :

L'enfant pré pubère (10-12 ans) se caractérise par un triple développement : physique, intellectuel et moral qui se traduit par l'épanouissement de la personnalité.

- Le développement physique : goût des jeux, de l'exercice, du sport

On parle de "l'âge rêvé pour la colo" pour caractériser cette tranche d'âge. Il est vrai que l'enfant de cet âge est spécialement "bien dans sa peau". Une certaine harmonie se dégage. C'est du reste dans cette tranche que la résistance physique de l'être humain est à son maximum (minimum de mortalité statistique).

Sens du goût pour le jeu, les exercices physiques. Grande vitalité. C'est le type même d'enfants qu'il est impératif de mobiliser sur des activités enthousiasmantes et prenantes.

Très vif sens de l'intérêt utilitaire de l'activité.

Vif désir de création. L'enfant cherche à affirmer sa personnalité comme architecte, constructeur, dessinateur.

Ce jeu est chargé de signification. Il n'est pas simple besoin de détente et de satisfaction puérile, il est affirmation de soi. Il répond à un besoin biologique, intellectuel, affectif d'action. L'enfant prend très au sérieux le jeu car il est pour lui l'apprentissage de la vie. Très grande sensibilité à la règle, la tricherie n'est pas supportée.

Très grand plaisir à l'exercice collectif.

- La formation intellectuelle : Maîtrise du jugement au sein d'établissement de rapports logiques entre deux propositions. L'enfant est apte au raisonnement. Utilité des sciences, des mathématiques pour la formation de l'esprit.

- L'éducation morale : L'enfant de cet âge reste toujours très pratique. Très fort sentiment de la justice et de son corrélat, l'injustice. La règle morale considérée jusqu'à 10 ans comme absolue, existant pour elle-même, s'exerçant obligatoirement, n'est plus simplement acceptée de l'adulte qui doit être aimé et estimé. Autonomisation progressive par rapport à l'adulte.

- **Le public adolescent :**

L'adolescence est une période de la vie où émergent les désirs d'autonomie, d'indépendance et de liberté. Les relations avec le monde des adultes, parents, professeurs, etc., ne sont pas toujours faciles voire compliquées.

Les changements corporels, l'acceptation de son nouveau corps, la sexualité, les modifications de son apparence (vêtements, coiffure,...), les conduites à risque, etc., constituent des facteurs susceptibles de provoquer des perturbations dans son comportement.

Tous ces éléments induisent que nous devons instaurer un climat de confiance où le dialogue et l'écoute sont prioritaires.

A nous de prendre en compte cet état de fragilité et de nous positionner en tant que référent d'adulte responsable sachant allier l'ouverture et les limites.

Les activités proposées

L'accueil de loisirs est un lieu de rencontres et d'échanges où l'on peut simplement discuter avec les amis. Mais c'est également un lieu qui sert de point de départ et qui, avec l'aide de l'équipe pédagogique, permet aux jeunes d'organiser leurs loisirs et de réaliser leurs projets.

Les projets d'activités émanant des projets d'animations seront en cohérence avec les objectifs pédagogiques cités ci-dessous. Ce travail sera effectué en équipe lors des réunions de préparation stimulant la réflexion et permettant les échanges d'idées et de savoirs faire.

Nous avons bien à l'esprit que, dans l'élaboration du programme, des activités innovantes, voire « fun » comme « le laser game » peuvent se mettre en place dans la mesure où d'autres types d'activités, comme une activité multi sports ou un atelier « photos », se complètent.

Afin d'éviter l'effet « consommation », les animations devront être diverses et ludiques, afin de construire au mieux des temps de loisirs.

Nous mettrons en place, dans la mesure du possible, des animations avec le partenaire PIJ de Belleville (accueil de loisirs 11/17 ans) et l'accueil de loisirs « les 1000 pattes » 3/12 ans du centre social, offrant la possibilité aux jeunes de se rencontrer lors d'un moment exceptionnel ou de créer une passerelle pour les 10-12 ans accueillis aux 1000 pattes.

Le groupe des 10-13 ans participera aux activités avec les adolescents et avec les enfants des « 1000 pattes », secteur enfant du centre social, afin de faciliter leur intégration au secteur jeunes et favoriser la venue des préados du secteur enfant.

Il nous paraît également important de prévoir des moments privilégiés avec les parents lors des temps d'accueil. Des ateliers jeux ou culinaires peuvent être imaginés avec la présence des parents afin de renforcer les liens parents-enfants et nous permettent d'échanger avec eux.

La meilleure façon de partager ensemble ces temps de loisirs, c'est de ne pas figer le programme d'animations mais de laisser des espaces où les jeunes pourront imaginer et réaliser leurs propres vacances.

La relation avec les parents

Nous avons conscience qu'aux périodes de la préadolescence et de l'adolescence, le lien avec le parent est différent. Les parents cèdent plus d'autonomie à leur jeune et celui-ci se déplace souvent seul ou en compagnie de ses amis.

Afin de rencontrer le parent, nous leur demandons de se présenter pour l'inscription de leur jeune (documents à fournir et à remplir). C'est un moment privilégié pour leur exposer le projet et répondre à leurs interrogations. Suite à l'inscription, nous nous efforcerons de garder le lien en créant des moments privilégiés (ateliers, expo, etc.) et d'appuyer notre communication (appels téléphoniques, invitation par courrier, mails, etc.)

De plus, l'autorisation parentale conditionne le fait de rencontrer ou non le parent.

Si celui-ci refuse que son jeune vienne et rentre seul de l'accueil, à nous de saisir cette opportunité et nous rendre disponible pour échanger avec lui.

Le centre social est un lieu où les habitants se côtoient et se rencontrent. Il offre aux familles différents services mais aussi des actions permettant de s'impliquer.

Notre travail consiste aussi à relayer l'information sur la vie de l'association et de les mobiliser sur certaines actions propres à l'accueil.

L'équipe pédagogique est là pour répondre à leurs questions, mais aussi pour recueillir leurs avis, leurs critiques sur notre fonctionnement et organisation.

Les déplacements

Lors des déplacements, les animateurs responsables du groupe en sortie doivent emporter avec eux, une trousse à pharmacie, un téléphone portable (en sachant que la plus grande majorité des animateurs en possède déjà un) et les fiches sanitaires des jeunes.

Les noms et prénoms des jeunes en sortie sont pointés sur la liste des présences, et la liste des participants est communiquée à la direction. Les animateurs doivent connaître l'identité des participants de leur groupe.

En fonction du type d'activités, les groupes sont amenés à se déplacer sur les sites :

- A pieds :
 - deux animateurs pour l'encadrement du groupe (un à l'avant et l'autre à l'arrière)
 - veiller à ce que le groupe reste uni
 - emprunter les trottoirs et les passages piétons
 - marcher sur le trottoir correspondant au sens de circulation (groupe de plus de 5 personnes = véhicule lent)
- A vélos :
(si le jeune vient avec son propre vélo ou non) :
 - vérification générale des vélos (gonflages des pneus...)
 - prévoir la trousse de réparation en plus des fiches sanitaires...
 - casques (l'ado qui en possède un l'emmène, ou un casque lui sera prêté par le centre social)
 - un animateur devant et un animateur balai derrière
 - un sifflet (pour l'animateur balai si problème)
 - respect du code de la route
- En minibus :

Il est à savoir que le minibus est un des moyens de transport le plus utilisé par notre accueil de loisirs. Les animateurs conducteurs ont au moins deux ans de permis, voire trois, suivant les conditions des loueurs.

Un minibus est mis à disposition tout le long de l'année par la mairie de Belleville.

La prise du minibus de la ville est conditionnée par des horaires fixes (retour impératif du minibus au service technique avant 17h00) et des jours d'emprunt (pas possible les mardis matins et les vendredis après-midi).

Ce moyen de transport, étant sollicité aussi par d'autres associations, est de moins en moins disponible et nous sommes amenés à louer occasionnellement un véhicule durant les périodes de vacances pour permettre aux jeunes de sortir en activité.

Les consignes :

- vérifier que tout le monde ait bien mis sa ceinture de sécurité
 - positionner les panneaux de transport d'enfants à l'avant et à l'arrière de façon à ce qu'ils soient visibles par les autres automobilistes
 - les sacs à dos et le matériel pédagogique sont placés dans le coffre
- En car : *lors des sorties journée (en partenariat avec le PJJ et/ou avec la participation de l'AL 3-12 ans du centre social)*
 - équipe pédagogique (animateurs + directrice ou directrice adjointe)
 - respect du taux d'encadrement réglementaire (1 pour 12 ou 1 pour 8)
 - 1 animateur doit être près des portes de secours
 - donner la consigne de ne pas se lever lors du trajet
 - vérifier que tout le monde ait bien sa ceinture de sécurité
 - placer les jeunes ayant le mal du transport à l'avant du car
 - les animateurs sont placés au niveau des portes de secours

- compter le nombre de jeunes en entrant dans le car à l'aller et au retour
- recompter le nombre de jeunes dans le car avant les départs
- veiller à ce que les sacs à dos soient dans les soutes du car
- effectuer un tour de vérification dans le car après chaque descente

Les objectifs pédagogiques

Au regard du projet social de l'organisateur Comité d'Animation du Centre Social de Belleville, les valeurs éducatives du projet pédagogique sont axées sur :

- Le développement et l'épanouissement du jeune
- L'ouverture au monde et aux autres

Les objectifs généraux et opérationnels du projet pédagogique se déclineront en deux axes : envers le public accueilli et envers l'équipe d'animation.

1. Les éléments généraux et opérationnels par rapport aux jeunes

| OBJECTIFS | ELEMENTS GENERAUX | ELEMENTS OPERATIONNELS |
|--|---|---|
| le développement et l'épanouissement du jeune | <p>1. Accompagner le jeune dans son développement physique et intellectuel :</p> <p>2. Faire que le jeune soit acteur de ses vacances :</p> | <ul style="list-style-type: none"> - en respectant son rythme en fonction de ses capacités (ne pas l'obliger à faire s'il existe un risque pour sa sécurité ; le rassurer ; ne pas le mettre en situation d'échec...) - en lui permettant d'accéder à la connaissance de nouvelles techniques et formes d'expressions (culturelles, sportives, artistiques) - en lui offrant la possibilité d'élaborer un temps fort, - en l'aidant dans le développement de sa créativité et de son imagination (invention des goûters, décoration des salles...) - en lui permettant de s'investir dans tous les temps de vie en groupe (dans le choix de ses activités, la préparation et la vie quotidienne) - en le responsabilisant et en lui confiant des tâches personnelles et collectives (arbitrer, être le chef de groupe d'une journée, prise de photos...) - en lui donnant la possibilité de concevoir et de réaliser des projets en commun (prévoir des temps de réflexion, de partage d'idées avec les jeunes ; l'accompagner dans la réalisation d'un projet en ayant à l'esprit toutes les limites de sa faisabilité ; construire une boîte à idées...) |

| | | |
|---|--|---|
| <p>L'ouverture au monde et aux autres</p> | <p>1. Faire de lui un individu libre et responsable :</p> <p>2. Faire qu'il évolue au sein d'un climat de confiance, de sécurité, d'écoute et de respect :</p> <p>3. Encourager l'accès à la connaissance d'autres milieux, d'autres civilisations :</p> | <ul style="list-style-type: none"> - en instaurant des temps d'échanges avec les jeunes pour discuter de leurs propositions (espace d'expression libre ; bilan de la journée...) - en laissant le choix dans les activités (diversification dans les activités ; des temps libres ; souplesse dans l'accueil) - en prévenant les actes d'incivilité, de racisme - en promouvant des prises d'initiatives responsables (démarche de projets ; tenir son engagement...) - en favorisant la mise en place de leurs projets et envies, dans la mesure du possible afin de privilégier leur implication et éviter l'effet « consommation ». - en étant à l'écoute du jeune et en se rendant disponible (dans ses questionnements, ses interrogations, ses silences...) - en établissant des liens avec les familles (rencontres, discussions...) - en élaborant des règles de vie (cadre, limites...) - en respectant les autres (tolérance, paroles, langage...), le matériel et les lieux. - en veillant à la sécurité de chacun (rappel de la réglementation Jeunesse et Sports ; être vigilant...) - en impulsant « les savoirs vivre » en collectivité (règles d'hygiène...) - en prenant en compte l'histoire, l'éducation et la religion de chaque jeune. - en rencontrant d'autres jeunes, d'autres adultes, d'autres situations, - en proposant des animations hors du cadre habituel (famille, école, quartier) - en organisant des activités sortant de l'ordinaire comme la confection des goûters, de repas du monde ; la participation aux initiations sportives innovantes (tchoukball, ...); la participation des jeunes à des animations transversales du centre social (fête de l'été...) et à des animations « intercentres de loisirs » organisées avec les partenaires locaux ou des communes proches. |
|---|--|---|

2. Les éléments généraux et opérationnels par rapport à l'équipe

| ELEMENTS GENERAUX | ELEMENTS OPERATIONNELS |
|--|--|
| <p>1. Faire que l'équipe puisse réaliser et évaluer les projets qu'elle a pour le jeune en tenant compte des possibilités dont elle dispose et des contraintes tout en assurant la sécurité de tous :</p> | <ul style="list-style-type: none"> - en veillant à ce que chacun puisse s'exprimer - en discutant et négociant les propositions de chacun (lors des temps de préparation, de bilans) - en prenant une décision commune - en étant vigilant aux réglementations (renseignements sur les sites d'activités) et règles de vie - en restant cohérent par rapport à l'équipe (pas de jugement ; amener l'objectivité...) - en mettant des outils en place pour évaluer (écrits, tour de paroles...) |
| <p>2. Faire que l'équipe puisse discuter, échanger et accepter les décisions de chacun dans un climat d'écoute, de dialogue et de cohérence par rapport au projet pédagogique et par rapport au jeune :</p> | <ul style="list-style-type: none"> - en offrant des temps de débats - en intégrant dans ce projet pédagogique les apports et réflexions de l'équipe (projet pédagogique non figé et modulable) - en valorisant le travail de chacun et l'importance d'une équipe cohérente - en prenant en compte la parole de tous, diplômés, stagiaires et non diplômés. |
| <p>3. Faire que les stagiaires soient acteurs de leur formation en prenant des initiatives personnelles en accord avec les projets que l'équipe a pour le jeune :</p> | <ul style="list-style-type: none"> - en organisant le suivi des stagiaires de façon régulière (planning, définition des rôles...) - en intégrant toute personne sans discrimination - en aidant les animateurs en formation - en organisant et en animant les réunions |

L'évaluation du projet pédagogique

Pour évaluer les objectifs du projet, savoir s'ils sont atteints, partiellement atteints ou non atteints et pouvoir mesurer les écarts nous nous appuyons sur une grille d'évaluation.

Nous aborderons cette évaluation par la méthode suivante :

Avec les jeunes

- Au travers des discussions informelles,
- Par des mini-bilans en fin d'activités,
- Lors des veillées.

Avec l'équipe pédagogique

- La compréhension des objectifs généraux et opérationnels à travers les réunions de préparation,
- L'animation des réunions de bilans et des points journaliers.

Avec les partenaires

- Au niveau des parents soit de façon orale (retours, échanges...), ou soit de façon écrite (questionnaire de satisfaction...)
- Au niveau de l'organisme (respect du budget ; déroulement du séjour...)
- Au niveau des prestataires (retours et échanges sur le comportement des jeunes et des attitudes des animateurs ; notifier et signaler l'accueil fait par les intervenants ou B.E)

En tous les cas, ce projet pédagogique est une base de travail pour l'équipe.

Il se veut évolutif et peut être modifié en cours de séjour en fonction de l'équipe, des jeunes et de l'environnement.

La journée type en demi-journée des préados « Passerelle »

| | |
|---|---|
| <p style="text-align: center;">MATIN</p> <p style="text-align: center;">De 8H00 à 12H00</p> | <p style="text-align: center;"><u>L'ACCUEIL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les horaires d'arrivée et de départ des jeunes sont échelonnés de 8h00 jusqu'à 9h00. - Les animateurs veillent à pointer les jeunes sur la liste de présences. |
| | <p style="text-align: center;"><u>LE TEMPS D'ANIMATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir anticipé sur le matériel et/ou logistique nécessaire à sa réalisation - Mise en place de l'activité en fonction du projet - Rangement et nettoyage si besoin |
| <p>A 12h00 : Départ des préados inscrits en demi-journée</p> | |
| <p style="text-align: center;">APRES-MIDI</p> <p style="text-align: center;">De 13h30 à 18h00</p> | <p style="text-align: center;"><u>L'ACCUEIL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les horaires d'arrivée et de départ des jeunes sont échelonnés de 13h30 jusqu'à 14h00. - Les animateurs veillent à pointer les jeunes sur la liste de présences. |
| | <p style="text-align: center;"><u>ACTIVITES (HORS SORTIES)</u></p> <p>Avant Listing des participants</p> <p>Pendant Déroulement de l'activité</p> <p>Après Rangement, nettoyage (si besoin)</p> |
| | <p style="text-align: center;"><u>ACTIVITES (EN SORTIE)</u></p> <p>(Cinéma, piscine...)</p> <p>Avant - Vérification de la liste des participants (fiches sanitaires, trousse de secours...) - Prévoir le règlement du prestataire (si besoin) - Affiche visible signalant le lieu et l'horaire de départ et d'arrivée du groupe</p> <p>Pendant Déroulement de l'activité</p> <p>Après Vérification du nombre de préados et du matériel Retour du groupe</p> |

La journée type en demi-journée des ados « Centre ados »

| | |
|--|---|
| <p style="text-align: center;">MATIN (Horaires variables)</p> <p style="text-align: center;">De 10H00 à 12H00</p> | <p><u>L'ACCUEIL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Durée variable en fonction du type d'animation - Les animateurs veillent à pointer les jeunes sur la liste de présences. |
| | <p><u>LE TEMPS D'ANIMATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir anticipé sur le matériel et/ou logistique nécessaire à sa réalisation - Mise en place de l'activité en fonction du projet - Rangement et nettoyage si besoin |
| <p>A 12h00 : Départ des jeunes inscrits en demi-journée</p> | |
| <p style="text-align: center;">APRES-MIDI (horaires variables)</p> <p style="text-align: center;">De 13h30/14h00 à 17h00/18h00</p> | <p><u>ACTIVITES (HORS SORTIES)</u></p> <p>Avant Listing des participants</p> <p>Pendant Déroulement de l'activité</p> <p>Après Rangement, nettoyage (si besoin)</p> |
| | <p><u>ACTIVITES (EN SORTIE)</u></p> <p>(Cinéma, piscine...)</p> <p>Avant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérification de la liste des participants (fiches sanitaires, trousse de secours...) - Prévoir le règlement du prestataire (si besoin) - Affiche visible signalant le lieu et l'horaire de départ et d'arrivée du groupe <p>Pendant Déroulement de l'activité</p> <p>Après Vérification du nombre d'ados et du matériel Retour du groupe</p> |

La journée type en sortie journée pour les groupes

| | |
|--|--|
| <p>MATIN</p> <p>Horaires de départ du groupe variables en fonction de la sortie (précisés sur le programme)</p> | <p><u>Avant le départ du groupe :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Arrivée des jeunes inscrits à l'activité- Vérification de la liste des participants et pointage sur la liste des présences- Fiches sanitaires + trousse de secours + matériel pédagogique (si besoin)- Règlement du prestataire (si besoin)- Affiche visible signalant le lieu de sortie et l'horaire de départ et d'arrivée du groupe <p>Départ du groupe :</p> <p><u>Si transport en minibus ou car :</u></p> <ul style="list-style-type: none">. vérifier que tout le monde ait mis sa ceinture de sécurité. les sacs à dos doivent être mis dans le coffre ou soute. donner la consigne de ne pas se lever lors du transport. compter le nombre de jeunes à l'aller et au retour <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none">- Déroulement de l'activité prévue dans le respect des consignes (de sécurité, des animateurs, des prestataires...) |
| <p>REPAS</p> <p>Horaires variables (en général de 12h00/12h30 à 13h30/14h00)</p> | <ul style="list-style-type: none">- Avant le repas, passage aux sanitaires et lavage des mains- Chacun est tenu d'apporter son repas- Prise du déjeuner en groupe et au même moment dans un endroit repéré par tous- Les déchets sont centralisés puis jetés afin de laisser propre l'endroit où l'on a mangé |
| <p>TEMPS CALME</p> <p>Horaires variables : durée minimum de 30 minutes (en fonction de l'heure du repas)</p> | <ul style="list-style-type: none">- Respect du rythme physiologique de chacun (digestion...)- Discussions entre jeunes ou jeunes et animateurs- Bilan informel de l'activité du matin- Jeux de cartes, de société. |
| <p>APRES-MIDI</p> <p>Horaires variables (en fonction de l'activité)</p> | <ul style="list-style-type: none">- Reprise de l'activité prévue- Déroulement de l'activité- Vérification du nombre de jeunes et du matériel- Retour du groupe- Vérification de l'état de propreté et d'oubli d'objets personnels dans les transports car ou minibus |